



## Divos 80-2

### Additif enzymatique aux produits Divos pour tous types de membrane

Révision: 2020-11-03

Version: 02.0

#### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Divos 80-2 Additif enzymatique aux produits Divos pour tous types de membrane
FDS #:	MS0801284
Utilisation recommandée:	• Industriel/Institutionnel • additif • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### Classification du produit non dilué

Toxicité orale aiguë	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1



Mention d'avertissement:

Danger.

##### Déclarations sur les risques

**NOCIF EN CAS D'INGESTION. CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER DES SYMPTÔMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES EN CAS D'INHALATION. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.**

##### mises en garde :

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un

Divos 80-2

Additif enzymatique aux produits Divos  
pour tous types de membrane

équipement de protection respiratoire. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet  
**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### **Classification du produit dilué** 0.5

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

#### **Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Ingrediénts classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Propane-1,2-diol	57-55-6	15 - 40%
bétaïnes, alkyl en C12-14 diméthyles	66455-29-6	10 - 30%
Betaine de coco	683-10-3	10 - 30%
Myristyl betaine	2601-33-4	3 - 7%
Chlorure de sodium	7647-14-5	3 - 7%
amines, alkyl en C12-14 diméthyles	84649-84-3	1 - 5%
Enzymes	Propriétaire	> 0.1 - < 1%

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornées, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

#### **Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

#### **Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

#### **Dangers spécifiques**

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

### Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).  
Méthodes de nettoyage - déversement important. Cette substance est toxique pour les poissons. Ne pas la décharger dans les lacs, rivières, étangs ou eaux publiques à moins d'autorisation NPDES. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. L'écoulement de l'eau peut être nocif pour l'environnement. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Enzymes		0.00006 mg/m <sup>3</sup> (Ceiling)	

### Produit Non Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

#### Protection individuelle

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

##### Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

##### Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

##### Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Produit Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

#### Protection individuelle

##### Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

##### Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion:** Indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants:** Pas d'information disponible.

**Densité:** 1.05 Kg/L

**Couleur:**

**Odeur:** Product specific

**Point/intervalle d'ébullition:** Indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Solubilité:** Pas d'information disponible.

**Densité relative (relativement à l'eau):** Pas d'information disponible.

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Massé volumique apparente**: Pas d'information disponible.  
**Point d'éclair**: > 200 °F > 93.4 °C  
**Viscosité**: Pas d'information disponible.  
**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)**: 0 % \*  
**Inflammabilité (solide ou gaz)**: Sans objet.  
**Sustained combustion**: Sans objet.  
**Limites d'explosivité - supérieure**: indéterminé - **inférieure**: indéterminé

**pH de la solution diluée**

≈ 7

**Point d'éclair de la dilution**: > 200 °F > 93.4 °C  
**% COV par poids de la dilution d'emploi**: 0 %

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité</b>	Le produit est stable
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.
<b>Matières à éviter</b>	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun à notre connaissance.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Information sur les voies d'exposition probables:**

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

**Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme**

**Contact avec la peau**: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

**Contact avec les yeux**: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion**: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea. Les symptômes peuvent inclure des vomissements, des nausées et/ou un malaise général. Nocif en cas d'ingestion.

**Inhalation**: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation**: Peut causer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une éruption cutanée, une urticaire, des démangeaisons, des bosses, des rougeurs, un gonflement et/ou de l'inconfort. La manipulation inappropriée peut causer la formation de poussières ou d'aérosols, ce qui peut provoquer une sensibilisation et entraîner des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Les symptômes peuvent inclure des difficultés respiratoires, la respiration sifflante, la toux et/ou une gêne respiratoire. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

**Target Organs (SE)**: Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE)**: Aucun à notre connaissance.

**Mesures numériques de toxicité**

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 420

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**: Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité**: Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation**: Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non réglementé

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'intérieur, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Déscription du connaissance DOT (voie NON RÉGLEMENTÉ terrestre )**

**Déscription du voie maritime connaissance** UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (amines, C12-14-alkyldimethyl ), 9, III, MARINE POLLUTANT

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationales**

TSCA

DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

**RIGHT TO KNOW (RTK)**

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Propane-1,2-diol	57-55-6	-	X	X	-
bétaïnes, alkyl en C12-14 diméthyles	66455-29-6	-	-	-	-
Betaine de coco	683-10-3	-	-	-	-
Myristyl betaine	2601-33-4	-	-	-	-
Chlorure de sodium	7647-14-5	-	-	-	-
amines, alkyl en C12-14 diméthyles	84649-84-3	-	-	-	-
Enzymes	Propriétaire	-	-	-	-

**CERCLA/ SARA**

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

**Produit Dilué:**

Divos 80-2

Additif enzymatique aux produits Divos pour tous types de membrane

**Santé** 0  
**Inflammabilité** 0  
**Instabilité** 0  
**Information supplémentaire** -

**Révision:** 2020-11-03

**Version:** 02.0

**Cause de la révision:** Sans objet  
**Préparé par :** Affaires réglementaires nord-américaines  
**Avis supplémentaire** • Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*